Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 029-252901871-20261006-2026_10_06_060-DE

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL
Séance du 06 octobre 2026

Séance 2026-06 – Délibération n° 060

L'an deux mille vingt-six, le **6 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 28 septembre, s'est tenu à la maison des associations 27 rue Jean JAURES à SAINT-YVI (FR29140) sous la présidence de Monsieur Guy PAGNARD, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24/39 – 22 votants

CARDUNER Didier, DANJOU Maryse, ESVANT Christine, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CORRE Didier, MARREC Gauthier, PAGNARD Guy, GUILLOU Valérie, PRIGENT Gildas, RAOUL Christine, QUELENNEC Ludovic, CARAMARO Laure, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE PAPE Bertrand, PERES Patrick, KERAËL Philippe, BOULENGUER Solène, LAVISSE Clothilde, LE GUEN Laurent, LE QUEMENER Virginie, LE DREAU Patrick, REDAOUIA Malika, LE COZ Hervé.

Le nombre de délégués pour Concarneau Cornouaille Agglomération étant atteint, M. PRIGENT Gildas et Mme RAOUL Christine ne prennent pas part au vote.

Excusés : GUILLOU Claude, GUET François, GUILLEMOT André, LE MOIGNE Philippe, CASELLINO Mona, CHUTO Mathieu, VAN HORNE Liesbeth, COTTO Pierrick, FOLGOAS Victoire, GUIZIOU Murielle, LE FUR Loïc, LE DOARÉ Stéphane, LE TROADEC Hervé, DI MARINO Audrey, FRANCHET Pascal, JOUSSEAUME Eric, MEUR Jony, ALAGON Éric, HARRAULT Stéphanie, HENNE Céline, LE ROUX Christophe, LESCOAST Christophe, BETROM Raymond, SERGENT Gilles, GLAZ Christine, PORS Olivier

Secrétaire de séance : Madame Clothilde LAVISSE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : **DE 7.5**	**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE MATERIAUTHEQUES**

Il y a deux ans, VALCOR inaugurait sa première matériauthèque à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Scaër. Ce nouvel équipement dédié au réemploi a permis d'expérimenter concrètement ce dispositif et de mesurer son intérêt auprès des usagers.

VALCOR souhaite mettre en place deux nouvelles matériauthèques au sein des déchèteries de Quimperlé et Trégunc. Ces espaces seront dédiés au réemploi des matériaux encore en bon état ou présentant un potentiel de réutilisation. Elles permettront aux usagers de déposer et de récupérer librement des matériaux, dans une logique de réemploi et d'économie circulaire.

La création de ces espaces répond donc à deux objectifs principaux : favoriser le réemploi des matériaux et réduire les quantités de déchets déposés dans les bennes.

La réalisation du projet comprendra l'aménagement des espaces et la mise en place des équipements de stockage. Il est prévu d'utiliser des containers maritimes.

La Région Bretagne a lancé un appel à projets pour le soutien au financement d'actions d'accompagnement à la prévention des déchets. Ce projet pourrait bénéficier d'une subvention selon le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 029-252901871-20261006-2026_10_06_060-DE

Séance 2026-06 – Délibération n° 060

OBJET : DE 7.5	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE MATERIAUTHEQUES

Appel à projet région Bretagne				
CHARGES			**PRODUITS**	
Matériauthèque Trégunc	**14 000 €**		**Subvention**	**16 800 €**
Conteneur (fourniture et pose)	7 000 €		Région Bretagne	16 800 €
Travaux	6 000 €			60,0%
Aménagement	1 000 €			
Matériauthèque Quimperlé	**14 000 €**		**Fonds propres**	**11 200 €**
Conteneur	7 000 €		Budget déchèterie VALCOR	11 200 €
Travaux	6 000 €			
Aménagement	1 000 €			40,0%
TOTAL des charges	**28 000 €**		**TOTAL des produits**	**28 000 €**

➢ **Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à :**

- Solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Accompagnement des citoyen.nes à la prévention des déchets », pour la réalisation du projet de matériauthèques,
- Réaliser toutes les démarches nécessaires jusqu'au versement de la subvention par la Région.

Le Président de VALCOR,

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE VALCOR VALORISATION CORNOUAILLE

Guy PAGNARD

Publié et affiché le : 15 OCT. 2026

Transmis à la Préfecture le : 15 OCT. 2026